

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021  
Association des Amis du Musée de l'Abbaye (AMABBY)  
le 07 décembre 2022 – Musée de l'Abbaye

L'AG est précédée :

- D'une visite de l'exposition temporaire « Humain-Non Humain : se reconnaître » par Valérie Pugin, Directrice du Musée de l'Abbaye
- Du témoignage de Mme Jeannette Grondin, Présidente de l'Association Valentin Haüy, partenaire d'Amabby dans son projet de culture inclusive, sur l'éducation des chiens guides d'aveugles et sur leur relation avec leur maître.

**Assemblée Générale :**

Excusés :

Monsieur le maire J.L. Millet et conseiller départemental, vice-président de la Communauté de communes HJSC en charge du musée.

Frédéric Poncet : conseiller régional

les adhérents : Josette Dornier, Catherine Comby, Anie trenchant, Fabienne Rynne (qui souhaite redevenir adhérente)

Siloé Petillat (non adhérente), Evelyne Herbillon (n'est plus adhérente depuis 2020)

C'est en présence de 20 personnes avec 6 personnes non adhérentes dont 4 ont souhaité le devenir après le compte-rendu, que s'est déroulée notre AG .

Marion Ciréface, Présidente, présente le rapport moral et d'activité 2021 (*en annexe*)

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des votants.

Le rapport financier pour la même année est également présenté (*idem*)

Il présente un solde positif de 1283,37 euros et est approuvé également à l'unanimité .

L'année 2022 touchant à sa fin, les rapports d'activité et financier de cette année sont également présentés (sans vote). (*idem*)

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Les statuts stipulent que le CA doit être constitué de 4 membres au minimum.

Cette année deux personnes sont renouvelables (après deux ans de mandat, conformément aux statuts) :

Marion Ciréface et Norma Paillisé

Les deux autres membres du CA, élus en 2021, sont Jean Pierre Ségura (qui a démissionné en court de mandat) et Philippe Laurent (qui souhaite céder sa place ).

Il n'est pas possible de procéder au renouvellement car aucun candidat ne se fait connaître dans l'assemblée.

Il est donc décidé de maintenir le CA actuel jusqu'à l'AG ordinaire 2022 qui devra être tenue dès le début de l'année 2023.

Lors de cette AG il conviendra :

- de rappeler et voter les bilans moral et financier 2022
- de procéder au renouvellement du CA
- de discuter de la pertinence de maintenir l'association en activité avec un projet renouvelé, ou d'envisager sa mise en sommeil, l'action votée et engagée depuis 2019 en faveur de l'accessibilité et de la culture inclusive étant maintenant dans les mains de l'équipe du musée.

L'AG est levée à 20h et suivie d'un pot convivial.

Lu et approuvé, le 8 décembre 2022

Signature de la présidente Marion Ciréface

